

obe^a



MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2025

www.obe.fr

Élaborer et mettre à jour un Document unique

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une démarche concertée et dynamique qui s'enrichie dans le temps
- Prendre en compte le travail réel lors d'observations et d'entretiens
- Intégrer les acteurs de la prévention
- Appliquer un découpage cohérent (unité de travail et dangers / risques)
- Savoir mettre à jour un Document Unique

PUBLIC

Les acteurs de la prévention et le groupe de travail du document unique

PROGRAMME

1- Définir les risques professionnels

- Cadre réglementaire : Le décret n° 2001-1016
- Enjeux sociaux et économiques
- Le vocabulaire : Dangers, Risques, Document unique, ...
- Identifier les responsabilités de chacun
- Recenser les acteurs
- La notion de « pénibilité »

2- De l'évaluation des risques au document unique

- Préparer la démarche d'évaluation et choisir son périmètre
- Réaliser un état des lieux : l'observation du travail réel et les entretiens
- Organiser les groupes de travail
- Identifier dangers et risques
- Les hiérarchiser à partir d'une grille de cotation
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants

3- Rédiger le document

- Structurer le document
- Gérer le document unique en matière de diffusion

4- Le suivi du Document unique

- Suivre les évolutions consécutives aux activités et structures de l'entité
- Enregistrer le suivi et les résultats des plans d'actions
- Optimiser la démarche
- Mettre en place des bonnes pratiques

TOUTES LES SESSIONS